Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 27/07/2026
Publié le
ID : 022-212203285-20260709-2026_07_02-DE

CÔTES D'ARMOR
saint servais

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-SERVAIS, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame BILLAUX Béatrice, Maire.

Présents : Béatrice BILLAUX, Christian COAIL, Laëtitia LE LOSTEC, David LE ROUX, Gwenola COÏC, Ugo TEXIER, Marina DOLO, Victoria QUEFFELEC, Candice CHARRITTE, Thomas LE BOURDONNEC, Jérôme CRAS

Absents :
Excusés :

Gwenola COÏC a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2026-07-02

Installation d'un portail et d'un portillon à l'aire de jeux

Madame la Maire informe le conseil municipal que plusieurs administrés ont fait la demande de l'installation d'un portail et d'un portillon à l'entrée de l'aire de jeux par mesures de sécurité des enfants.

Elle présente les 2 devis obtenus pour ces travaux :
-SARL ALLEGRO VIVACES – PONT MELVEZ : 4800 € TTC
-SYSTEMATIC – LANDIVISIAU : 7999.20 € TTC

Après délibération, le conseil municipal,

- Donne son accord pour la mise en sécurité de l'entrée de l'aire de jeux par la pose d'un portail et d'un portillon
- Accepte la proposition de la SARL ALLEGRO VIVACES pour la somme de 4800€ TTC
- Autorise Le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire et à passer commande des travaux.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
B. BILLAUX